

La rénovation du centre Essonnes: une mutation malmenée... !

Alors que la première phase des travaux de la résidence place Léon Cassé s'achève, l'Association d'Environnement ADRCE regrette :

- ✓ L'absence d'étude d'impact sur l'environnement préalable au projet et les conséquences sur :
 - La circulation et le stationnement
 - L'équilibre hydrologique et les constructions avoisinantes
 - L'accessibilité permanente au square Dalimier depuis la Place limitée désormais à l'issue des travaux.
 - La non mise en place d'un Plan Local de Déplacement, seule alternative crédible à la voiture.

L'association ADRCE demande

- ✓ Que la rénovation du centre d'Essonnes soit réalisée dans le cadre d'un Plan d'Aménagement et de Développement Durable avec :
 - La mise en œuvre d'un Plan Local de Déplacement.
 - Une étude hydrologique préalable des sols et l'inscription au Plan Local d'Urbanisme des modes de construction en zones humides.
 - Le maintien permanent de l'accès au square Dalimier permettant ainsi une liaison douce transversale (Est-Ouest) en continuité avec le cheminement le long de l'Essonne jusqu'au parc de la Nacelle.

Et souhaite par ailleurs :

- La mise en valeur du patrimoine naturel et architectural du centre d'Essonnes (*halle du marché, rivière, Eglise St Etienne*).